

206 - DODET - 27 06 2019 - 20H28

Sujet: [INTERNET] Enquête publique projet éolien " MOULIN A VENT "

De : Béatrice Dodet <beatrice.dodet@orange.fr>

Date : Thu, 27 Jun 2019 20:28:35 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur,

Je viens vous faire part de ma fervente opposition à ce projet d'implantation d'éoliennes sur Villefavard/Dompierre. En effet notre région faite de petites parcelles (grâce à peu de remembrement) avec un fort respect de la faune ainsi que la flore , ne doit pas se laisser envahir pas des éoliennes (nous ne sommes pas dans une région spécialement ventée, ces projets sont totalement irresponsables !!!), sous couvert d'écologie mise en place par des sociétés privées (encouragées par le gouvernement à profiter du système)

Mais, comment se fait-il que des fonds de pension s'intéressent tant à l'éolien en France?

> Tout simple ! En France, une loi exige que **l'énergie verte des éoliennes soit achetée en priorité deux fois le prix des autres énergies**(l'hydraulique, qui est pourtant totalement vert, n'a pas ce privilège !).

Donc, c'est intéressant pour les investisseurs étrangers, sans doute en pleine complicité avec notre gouvernement..

**Car, qui paye cette
différence ? ... C'EST
NOUS !**

Regardez bien votre
facture EDF, il y a une
petite ligne qui indique
que nous « participons
au développement de
l'énergie verte ».

> En fait, nous
finançons des
actionnaires étrangers.

Sans parler du
coût exorbitant du démantèle
ment de ces éoliennes au
bout de 20 ans, à la charge
des propriétaires des terrains
!!! Certains, ayant cédé aux
sirènes pécuniaires des
loyers annoncés, regrettent
amèrement leur choix face à
des problèmes de nuisances
multiples (impactant même
leur santé car les distances
des habitations préconisées
ne sont évidemment pas
respectées) J'espère juste
que de plus en plus de
citoyens ouvriront les yeux et
refuseront de cautionner les
profits de ces sociétés

privées au détriment du respect de l'environnement. Pour ma part, ces privés ont reçu un refus catégorique , étant moi même propriétaires de parcelles concernées !!!
Très cordialement.

Mme DODET